

De plus en plus de personnes sont confrontées à une hausse des factures énergétiques pouvant engendrer une précarité énergétique. Celle-ci est déterminée par les ressources utilisées pour payer les factures d'énergie. Ainsi, toute personne dépensant au moins 8% de son budget dans l'énergie, est considérée en précarité énergétique. Sur Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne, environ 17% de la population est au-dessus de ce seuil des 8%, soit plus de 5 500 ménages.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat : augmentation du prix des énergies, faibles revenus, logement mal isolé, système de chauffage non adapté, etc. ... Dans certains cas cela peut également être associé à des dysfonctionnements dans le logement (humidité, moisissures, dégradation de la qualité de l'air intérieure) voire de la santé des occupants (développement de maladies respiratoires).

Des solutions peuvent être mises en place afin d'améliorer la situation, ce qui est le cas du SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie). Ce dispositif est proposé par Couesnon Marches de Bretagne via l'Agence Locale de l'Energie du Pays de Fougères.

Que vous soyez locataires ou propriétaires, quels que soient vos revenus, vous pouvez contacter le service Rénobatys de l'ALE du Pays de Fougères afin de faire le point sur votre logement et vos consommations d'énergie. Si vous avez des revenus très modestes, un technicien Rénobatys peut venir chez vous gratuitement pour réaliser un diagnostic socio-technique afin d'essayer de comprendre l'origine des problèmes et installer éventuellement du petit matériel économe tels que des mousseurs aux robinets ou des multiprises avec interrupteur.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Rénobatys.

Contact : Rénobatys – Agence Locale de l'énergie du Pays de Fougères

1 rue de la Moussais 35300 FOUGERES – renobatys@ale-fougères.bzh – 02 90 80 20 00

